



**INSTITUT  
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

**DEVIS PLAN DE FORMATION**  
**Accompagnant Educatif et Social (A.E.S.)**  
**EN FORMATION CONTINUE**  
**Rentrée 2025**

<b>NOM DE L'APPRENANT :</b>	
<b>Objectif du programme de formation</b>	<b>Acquisition de la qualification d'Accompagnant Educatif et Social</b>
<b>Diplôme préparé</b>	<b>Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et social (DEAES niveau 3)</b>
<b>Contenus</b>	<p><b>Programme réglementaire (arrêtés interministériels)</b></p> <p>La formation théorique et pratique se décompose en cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.</p> <p>La répartition du volume de formation théorique par bloc de compétence est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>BC1</b> « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements.</li><li>• <b>BC2</b> « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements.</li><li>• <b>BC3</b> « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements.</li><li>• <b>BC4</b> « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements.</li><li>• <b>BC5</b> « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements.</li></ul> <p>La formation pratique est répartie de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des blocs de compétences.</p>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>567 heures théoriques dont 21 heures AFGSU ;</b></li><li>• 840h de formation pratique en situation d'emploi (dont une période de formation pratique de 140 heures en dehors du poste habituel occupé).</li></ul> <p><b>D'octobre 2025 à novembre 2026</b></p>
<b>Coût pédagogique de la formation</b>	<p><b>6 917,40 € (soit 12,20 € l'heure)</b></p> <p>Possibilité de prise en charge par Pôle Emploi, l'OPCO de l'employeur, Transition PRO, etc. Contactez-nous pour plus de renseignements sur les modes de financement possibles.</p>
<b>Engagement</b>	<p>La Directrice de l'Institut Saint-Laurent s'engage à assurer le programme de formation réglementaire d'« Accompagnant Educatif et Social », selon un dispositif pédagogique spécifique à la filière. Des attestations de présence ainsi que des feuilles d'émargement seront régulièrement adressées à l'employeur avec le volume horaire.</p>

Devis valable jusqu'au 30 septembre 2025.

Pour acceptation, retournez le devis après l'avoir daté et signé ci-contre :

